



Syndicat des Personnels
du Réseau International du Ministère
de l'Économie, des Finances et de la
Souveraineté industrielle et Numérique

139 rue de Bercy - bâtiment Vauban - Télédéc 627 - 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr - Tél. : 01.53.18.83.03 - www.sprim-fo.org

Revue de presse du 17 avril 2024

Presse – Actualités

- [Impôt : les gagnants de la revalorisation du barème enfin dévoilés – Les Echos](#)
- [Commerce mondial : l'OMC met en ligne un hub de données sur les échanges de services – Le Moci](#)
- [Iran-Israël : l'attaque du 13 avril n'a pas \(encore\) de conséquences économiques – Le Moci](#)
- [« L'industrie, c'est la société : tout est industrie » : la fabrique d'un récit pour porter la réindustrialisation en France - Challenges](#)
- [Hôpitaux publics : alerte sur l'explosion du déficit – L'Express](#)
- [Les Vingt-Sept en alerte face au déclin de la compétitivité européenne – Les Echos](#)

ARTICLES DE PRESSE

Impôt : les gagnants de la revalorisation du barème enfin dévoilés – Les Echos

L'année dernière, les tranches du barème de l'impôt sur le revenu ont été revalorisées de 5,4 % en répercussion de l'inflation. Qui a vraiment profité de cette réactualisation ? Les réponses de la Direction générale des finances publiques.



Au titre des revenus gagnés en 2022, le nombre de foyers redevables de l'impôt sur le revenu a diminué de 0,4 % en 2023. (Shutterstock)

Pour cette campagne d'impôt sur le revenu, le barème progressif, qui s'applique d'office aux salaires et traitements et sur option aux revenus mobiliers, a été revalorisé de 4,8 % afin de tenir compte de l'inflation. Déjà l'an passé, la progression des prix s'était traduite par le relèvement des tranches de 5,4 %.

Cette hausse doit permettre à un contribuable dont les revenus suivent l'inflation de ne pas voir l'impôt dû rapporté à ses ressources imposables augmenter. Suivant cette même logique, si les revenus du contribuable augmentent moins vite que la hausse des tranches du barème, il paie proportionnellement à ses revenus moins d'impôts. Inversement, si ses revenus soumis au barème ont augmenté plus rapidement que l'inflation, la pression fiscale augmente.

Baisse du nombre de foyers assujettis à l'impôt

On sait désormais l'effet qu'a eu l'année dernière la hausse du barème de 5,4 %. Elle a été à la faveur des contribuables. En effet, les revenus imposés ont globalement augmenté de 5,1 % en 2022, soit 0,3 point de moins que la revalorisation du barème, selon la Direction générale des finances publiques (DGFIP), qui vient de dévoiler son bilan annuel.

En conséquence, le nombre de foyers redevables de l'impôt sur le revenu a diminué de 0,4 % l'an dernier, à 18,2 millions de foyers fiscaux sur un total de 40,7 millions de foyers. Ils ont payé en moyenne 4.663 euros d'impôt sur le revenu. A l'inverse le nombre de foyers non-redevables de l'impôt sur le revenu a progressé de 2,6 %, s'établissant à 22,5 millions l'an dernier. « Parmi eux, 3,5 millions ont perçu grâce aux crédits d'impôt un montant moyen de 861 euros », souligne la DGFIP.

D'autres contribuables ont vu leur tranche marginale d'imposition (TMI) - c'est-à-dire le taux d'imposition le plus élevé s'appliquant à leurs revenus - baisser en 2023 au titre des gains de 2022. Selon la DGFIP, le nombre de ménages appartenant aux trois dernières tranches du barème, à savoir 30 %, 41 % et 45 %, a baissé de respectivement, 1,3 %, 1,5 % et 0,5 %.

Des recettes malgré tout en hausse

Néanmoins, cela ne signifie pas que les recettes fiscales générées par l'impôt sur le revenu ont diminué. Au contraire, le montant d'impôt total figurant sur les avis d'imposition au titre de 2022 a progressé de 1,5 %, pour atteindre 82,1 milliards d'euros.

Dans le détail, la hausse des recettes est portée par les traitements et salaires qui ont progressé de 6 % sur un an, les revenus de capitaux mobiliers (+6,8 %), les bénéfices industriels et commerciaux (+7,8 %) et les bénéfices agricoles (+28,3 %). « La hausse des bénéfices agricoles s'explique principalement par l'augmentation des prix des céréales suivant notamment le déclenchement de la guerre », commente la DGFIP. Les bénéfices agricoles et les BIC « ont un faible poids dans l'ensemble » des recettes, nuance l'administration fiscale.

Inversement, les sommes déclarées au titre des bénéfices non-commerciaux et des revenus fonciers ont diminué de respectivement 0,4 % et 0,6 % au titre de la campagne déclarative de 2023. Plus significatives encore, les plus-values immobilières, avant abattement, ont chuté de 12 %. La conséquence de la baisse des transactions.

* * *

Commerce mondial : l'OMC met en ligne un hub de données sur les échanges de services – Le Moci

Dénoté Global Services Trade Data Hub, ce nouveau service disponible sur le site de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), propose un accès large à des données d'échanges de services sur 200 pays sur la période 2005 à 2023, avec des déclinaisons pays, secteurs et mode de commercialisation. Une mine d'information.

Cette nouvelle mine d'information qu'est le [Global Services Trade Data Hub \(GSTDH\)](#), devrait ravir les analystes de données tant les échanges de services sont insuffisamment documentés en comparaison des échanges de biens, alors que leur expansion est constante depuis 25 ans. Elle donne en effet, selon un communiqué de l'OMC, « accès à des données complètes relatives au commerce des services, issues de l'OMC mais aussi du FMI et de l'OCDE, et permet aux utilisateurs de personnaliser les données selon leurs besoins, de créer instantanément des graphiques dynamiques et d'imprimer des rapports, ce qui en fait un outil très utile pour les négociateurs commerciaux, les analystes, les chercheurs et les décideurs ».

Les exportations de services ont plus que doublé en 25 ans, se rapprochant des biens

Quelques chiffres glanés par *Le Moci* sur ce site mettent l'eau à la bouche.

Entre 2005 et 2023, les exportations mondiales de services ont **plus que doublé**, de **8030 à 17 637 milliards de dollars (Md USD)**, se rapprochant chaque année un peu plus du montant des exportations mondiales de biens (24 010 Md USD en 2023). La progression a été constante d'une année à l'autre, excepté l'année du Covid, seule année où les exportations mondiales de services ont légèrement baissé. La **part des services délivrée en mode numérique** a, elle, **quadruplé** durant cette période, passant de 1196 Md USD en 2005 à **4250 Md USD en 2023**.

Le site GSTDH propose aussi un classement des exportations, pour le monde et par pays, en fonction de **quatre grands modes de commercialisation***. Le mode d'exportation n° 1 à l'échelle mondiale est **l'export transfrontière** (54,5 %), suivi de la **consommation à l'étranger** (30,4 %), la **présence commerciale** (14 %) et les **visiteurs temporaires** (1,2 %).

La France affiche une part de marché supérieure à celle obtenue dans les biens

Quelle est la position de la France ?

Là encore, *Le Moci* est allé regarder ce qu'offre la base de données. La France s'en sort plutôt bien : elle affiche **une part de marché supérieure à ce qu'elle obtient dans les exportations de biens** : près de 4 % (précisément 3,99 %) de part de marché, contre un peu moins de 3 % pour les biens.

Dans le détail, les exportations de services de l'Hexagone ont plus que **triplé en 23 ans**, passant de 58,3 Md USD à **169,8 Md USD**, représentant désormais plus d'un tiers du montant des exportations de biens. Et ses échanges de services dégagent avec constance des excédents.

En tête, avec **49,9 %** en 2023, viennent les « *autres services aux entreprises* » (qui incluent les services liés au commerce type distribution), qui devancent les **services financiers** (13,8 %), les *services informatiques* (11,3 %), les *services de pension et d'assurance* (10,8 %), les *royalties liées à la propriété intellectuelle* (9,2 %), les *télécommunications* (2,4 %), les *services récréatifs, culturels et audiovisuels* (1,9 %) et enfin les *services d'information* (1,4 %).

Un site à découvrir.

C.G

* * *

Iran-Israël : l'attaque du 13 avril n'a pas (encore) de conséquences économiques – Le Moci

Le lancement samedi 13 avril de plus de 200 drones et missiles par l'Iran sur Israël n'a pas provoqué de panique sur les marchés pétroliers ni de hausse des taux de fret maritime. Les craintes se portent désormais sur une possible coupure du détroit d'Ormuz.

Lundi 15 avril au matin, le cours du **baril de Brent** était en légère baisse et, comme si de rien n'était, continuait à s'apprécier autour de 90 dollars, son cours moyen depuis l'attaque, attribuée à Israël, de l'ambassade d'Iran en Syrie, le 1^{er} avril. Selon le cabinet Asterès, « *deux éléments expliquent cette tendance : l'attaque était attendue par les marchés, donc déjà « intégrée dans les prix » et le marché pétrolier dispose de capacités supplémentaires qui limitent le risque de hausse de prix* ».

ING rappelle que **les risques liés à l'offre** sont pour l'heure limités, l'Opep+ disposant de 5 millions de barils jour (mbj) de capacité non utilisée et les Etats-Unis ayant la possibilité de libérer des stocks de brut de leur réserve stratégique en cas de tension sur les prix.

Du côté du transport maritime, la saisie par l'Iran, vendredi 12 avril, du **MSC Aries**, propriété de Gortal Shipping Inc, une société affiliée à Zodiac Maritime, dirigé par le milliardaire israélien **Eyal Ofer**, aurait également dû provoquer une flambée des taux de fret. Il n'en a rien été. « *Les attaques de navires marchands en mer Rouge par les Houthis avaient entraîné une chute de la fréquentation du canal de Suez et une hausse du prix transport maritime. La saisie d'un navire par l'Iran dans le détroit d'Ormuz a également fait craindre une hausse des tensions sur le transport maritime. Cependant, le coût du transport entre l'Asie et l'Europe (une route qui passe par le canal de Suez et la mer Rouge) est plutôt orienté à la baisse depuis plusieurs semaines et se rapproche de son prix moyen de long terme, explique une note d'Asterès. Le fait que certains navires contournent l'Afrique pour éviter la mer Rouge ne semble pas, à ce stade, paralyser sensiblement le commerce mondial.* »

La prudence est de mise

Pour les analystes, cette attaque sans précédent de la part de Téhéran ne devrait **pas avoir de conséquence immédiate sur le commerce international**. « *Au-delà de cette nouvelle flambée d'incertitude, le conflit actuel entre Israël et l'Iran ne devrait pas avoir d'incidence sur l'économie mondiale* », souligne une note de la banque allemande Berenberg qui rappelle que ni les attaques des Houthis en mer Rouge, ni la guerre dans la bande de Gaza n'ont eu d'impact sur le cours de l'économie mondiale.

Une conclusion que ne partage pas le gouvernement français, à en croire les déclarations de **Bruno Le Maire** en amont des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale à Washington. Au cours d'un échange avec la presse, le ministre de l'Economie a en effet estimé qu'une « *dégradation supplémentaire au Proche et Moyen-Orient* » aura « **un impact économique lourd** ».

En outre, **le monde n'est pas à l'abri d'un choc pétrolier**, prévient Atérès : « *Un nouveau choc inflationniste et une paralysie du commerce mondial (si les attaques de navires devenaient systématiques) reste un scénario possible, ce qui équivaldrait à un retour à la situation de 2021-2022, quand les délais d'approvisionnements s'étaient allongés et les prix de l'énergie s'étaient envolés* ».

Sophie Creusillet

* * *

« L'industrie, c'est la société : tout est industrie » : la fabrique d'un récit pour porter la réindustrialisation en France - Challenges

! Néo-saint-simonisme, néo-industriels, permaindustrie... : des ingénieurs et des chefs d'entreprise se secouent les neurones pour forger les concepts et le récit qui permettront de doper la renaissance industrielle de la France.

La réindustrialisation de la France semble engagée – même si elle reste fragile. Bercy annonce 201 ouvertures et extensions d'usines sur l'année 2023, soit plus que les 176 de l'année précédente. Et pour consolider la tendance, Emmanuel Macron - qui jugeait en mai 2023 dans un entretien à *Challenges* que cette réindustrialisation était « la mère des batailles » - a constitué avec ses gouvernements successifs une boîte à outils bien fournie : subventions et prêts avec France 2030, sommets Choose France à Versailles pour attirer les investisseurs étrangers, baisse des impôts de production, réduction des délais administratifs pour construire une usine, etc.

Le cadre technocratique et le soutien politique sont donc aujourd'hui au rendez-vous, tournant ainsi la page de plus de trente années d'idéologie « fables » et d'un pays d'ingénieurs sans usines.

Pour autant, il manque dans cette affaire où se joue une partie de l'avenir du pays, un récit mobilisateur - le souffle d'une histoire pour accompagner cette France qui se recouvre (presque) d'un manteau d'usines. « Il s'agit d'une histoire collective et globale que nous avons à écrire, pas simplement la valorisation de telle ou telle filière, analyse Sébastien Gillet, qui dirige les salons Global Industrie. Et de ce point de vue, la venue de 6 000 jeunes au salon qui s'est tenu en mars à Paris est une excellente nouvelle. »

Néo-saint-simonisme

Car si l'époque n'a pas encore trouvé son Jules Michelet pour écrire cette histoire, si les concepts et la philosophie de la renaissance industrielle n'ont toujours pas été forgés, l'effervescence intellectuelle est bien là. Stéphane Gorce, associé de la société de conseil Eurogroup et Gadzarts – surnom des diplômés de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers (Ensam) – se mobilise ainsi pour que les ingénieurs soient en première ligne de ce combat. « Il faut inventer une forme de néo-saint-simonisme », lance-t-il, en référence à Claude Henri de Rouvroy de Saint-Simon, qui a donné naissance au concept d'industrialisme au début du XIX^e siècle.

Pour ce philosophe, l'industrie allait bien au-delà de la seule organisation de la transformation de la matière par l'homme et la machine dans les manufactures puis les usines. L'industrie devait modeler la société, créant parmi les citoyens des liens d'association à l'image de ceux nés dans les ateliers. L'entreprise devait ainsi être une « communauté qui communit » pour constituer une œuvre commune, selon le philosophe Pierre Musso, dans son livre *La Religion industrielle* (Fayard). L'industrie devait aussi dicter ses lois de production à l'économie et conduire l'Etat à s'effacer, pour que s'épanouisse cette nouvelle société harmonieuse. Ambitieux ! Surtout dans un pays comme la France où, très concrètement, l'industrie manufacturière ne pèse plus que 10 % de la richesse produite.

« Tout est industrie »

L'idée a pourtant ses adeptes, à commencer par Bernard Charlès, président de Dassault Systèmes – cette entreprise qui aide, à coups de logiciels 3D, à concevoir aussi bien des ponts, des avions que des médicaments du futur. « L'industrie, c'est toute l'économie », lançait-il en octobre 2023, lors d'une intervention à l'Ecole des mines de Paris. « L'industrie c'est l'évolution d'une civilisation. L'industrie, c'est la société : tout est industrie », s'enthousiasmait-il à cette occasion, pour la promotion de son livre d'échange avec Pierre Musso, *La Renaissance de l'Industrie* (éditions de l'Aube).

Les auteurs y esquissent quelques pistes pour soutenir cette vision globale : au sein de l'Etat, réarmement en capacités intellectuelles comme opérationnelles pour appuyer l'industrie ; dans les entreprises, une place plus vaste laissée à l'imaginaire, cette matière première de la production, y compris dans le travail très rationnel et encadré des ingénieurs. Et dans la société, la revalorisation du manuel et de sa capacité d'invention concrète, puisque c'est « la main qui forme le cerveau », estime Charlès. Qui prophétise aussi que « le XXI^e siècle sera caractérisé par le savoir, le savoir-faire et l'imagination ».

A cette démarche assumant sa part d'utopie, des praticiens de l'industrie préfèrent, eux, une méthode plus pragmatique. « On ne convaincra pas de la nécessité de s'engager pleinement dans les mutations en cours par la théorie, mais par la présentation de réalisations concrètes », plaide ainsi Patrick Pélata, polytechnicien, ex-directeur général de Renault, et président depuis janvier de l'Académie des Technologies.

Travail encyclopédique

Cet établissement qui compte 370 scientifiques et intellectuels, depuis le prix Nobel Alain Aspect jusqu'au sociologue Gérard Bronner, tente donc de redonner le goût d'un « progrès raisonné, choisi et partagé ». Il multiplie les réflexions sur les carburants durables, les enzymes comme « solution élégante à la fin de vie des plastiques » ou encore sur des innovations futuristes comme le stockage intersaisonnier de chaleur. Ce travail

encyclopédique doit, tout mis bout à bout, dessiner le portrait d'une révolution industrielle « plus puissance encore que ne l'ont été les arrivées de la machine à vapeur et du pétrole », affirme Patrick Péлата.

Olivier Lluansi, qui termine un rapport sur la réindustrialisation pour le ministre de l'Industrie, Roland Lescure, est lui aussi partisan de cette approche pragmatique. « Lorsque l'on est engagé dans le virage, surtout lorsque c'est une épingle à cheveux, il n'est plus temps d'écrire la carte, c'est trop tard », estime cet ancien conseiller de François Hollande, venu de Saint-Gobain. Il faudra donc avancer sans équivalent, en poche, du *Contrat social* de Rousseau ou du *Capital* de Karl Marx. « C'est une position inconfortable pour un pays comme la France, qui honore la pensée universelle, explique Lluansi. Mais cette situation oblige aussi à progresser par tâtonnement, par essais/erreurs ». Ce qui n'est pas une mauvaise méthode en matière industrielle.

Lui-même, dans son ouvrage *Les Néo-industriels* (Editions Les Déviations), illustre les voies du redressement par une galerie de portraits d'entrepreneurs de terrain, depuis Antoine Hubert, fondateur d'Ynsect, qui s'est lancé dans l'industrialisation de la production d'insectes pour l'alimentation animale, jusqu'à Audrey Regnier, directrice générale du fabricant d'aiguilles et d'agrafes Bohin, qui est parvenue à développer en France cette entreprise deux fois centenaire.

Chacun y raconte son histoire, son envie de passer de la théorie à la pratique entrepreneuriale, ses motivations : maintien de la production en France qui joue les locomotives dans des territoires oubliés, virage vers l'industrie verte. Ces témoignages de pionniers, d'éclaireurs sont d'autant plus utiles, qu'ils ont l'avantage de ne pas avoir été « formatés par des directions de la communication intrusives », pointe, un peu grinçant, Louis Gallois, ancien patron d'Airbus dans son introduction à l'ouvrage.

Incarnation kaléidoscopique

Une telle incarnation sincère, modeste et kaléidoscopique n'est pas pour déplaire aux jeunes ingénieurs, qui préfèrent ces peintures pointillistes à des tableaux pompiers. Eux ont semblé-ils acté sans amertume l'effacement de la figure des capitaines d'industrie, à l'image de Jean-Louis Beffa de Saint-Gobain, pour conduire la réindustrialisation.

Ils ne rêvent pas davantage d'un retour à la planification gaullo-pompidolienne. « Une renaissance industrielle qui ressemblerait à celle des années 1960 ne me fait pas rêver », tranche Cassandre Pradon, ingénieure Supélec qui s'active au sein de la Société des ingénieurs et scientifiques de France (IESF) pour rajeunir et féminiser l'institution. Elle y a coorganisé une convention scientifique étudiante sur l'hydrogène et souhaiterait voir une telle méthode, plus fluide et décentralisée, se généraliser. « Le travail en convention permet une mobilisation plus englobante, moins verticale, analyse-t-elle. Elle donne l'occasion d'une pluralité d'expression qui est plus riche que la voix d'un seul homme ».

« Réformer la société »

Plus détendue et plus démocratique dans son mode de fonctionnement, cette relève n'en est pas moins ferme quant aux impératifs qui doivent guider la réindustrialisation. Elle sera verte ou ne sera pas. Et mieux vaut, pour y parvenir, peser de l'intérieur plutôt que de bifurquer vers des chemins incertains, prévient Anaïs Voy-Gillis, chercheuse à l'université de Poitiers et auteur avec Olivier Lluansi de *Vers la renaissance industrielle* (Editions Marie B). « Rejoindre les rangs de l'industrie, c'est contribuer à réformer la société »,

affirmait-elle en décembre lors d'une table ronde organisée à Bercy, dans un élan fort saint-simonien.

« C'est un moyen d'affirmer une exigence de responsabilité environnementale opérationnelle, continuait-elle. Rejoindre l'industrie constitue une chance de construire le monde que nous souhaitons. C'est un tel récit qu'il faut porter, pour que ne soient pas laissés entre les mains d'autrui les choix qui nous concernent ».

Permaindustrie

Thomas Huriez, fondateur de la marque de jean 1083 et l'un de ces néo-entrepreneurs engagés, tente de trouver les mots qui sonneront juste autour de cette mobilisation. « Les termes de transitions et d'impact sont très employés, mais ils se polarisent plus sur des constats que sur des solutions, diagnostique le jeune entrepreneur. La transition, par principe, peut partir dans tous les sens ; et l'impact peut faire autant de bien que de mal. Il manquait donc un mot propre à l'industrie que nous souhaitons. »

Ce mot, ce concept, ce sera selon lui la permaindustrie. Le terme a déjà été déposé en 2021 par l'entrepreneur Eric Boël, qui l'a partagé bien volontiers pour donner jour à un livre (*La Permaindustrie*, Eyrolles) et à un manifeste. Ce dernier définit cette nouvelle façon de produire, « en intégrant le respect des humains, de la biodiversité et des ressources disponibles, dans toutes nos activités » et en respectant six principes dont la nécessité de s'interconnecter, de s'adapter au terrain, mais aussi de se limiter et d'être sobre.

Contre la décroissance

La permaindustrie a ainsi pour ambition de créer une écologie productive, une industrie respectueuse qui ne tombe pas dans la décroissance, dès lors que, selon ses concepteurs, la nature elle-même est productive, « elle produit la vie en formant une industrie qui dépasse en tout point les meilleures industries humaines ». Il n'est donc pas question de lever le pied ou la main, de cesser de produire, car cela reviendrait à tourner le dos aux principes mêmes de cette nature que les auteurs souhaitent protéger et défendre.

A défaut d'une cathédrale et d'un catéchisme définitifs, la réindustrialisation en cours a donné naissance à un bouillonnement intellectuel. Il s'implante en rhizome, selon la méthode chère au philosophe Gilles Deleuze, c'est-à-dire comme la racine de pomme de terre partant en tous sens, mais s'ancrant petit à petit en terre.

Reste pour les partisans de ce renouveau à se faire entendre, à s'imposer dans le débat public. Et à parvenir, simultanément, à faire passer leurs néo-entreprises du statut de jeunes pousses prometteuses à celui d'acteurs incontournables du marché. Le pari n'est pas gagné, alors que par exemple le déficit français sur l'électroménager a atteint 4,5 milliards d'euros en 2023. Pour les défenseurs du « fabriqué en France » le combat culturel et le combat commercial, menés de front, ne font que commencer.

* * *

Hôpitaux publics : alerte sur l'explosion du déficit – L'Express

Un comité d'experts met en garde l'exécutif contre le dérapage du déficit des hôpitaux publics.

Le déficit des hôpitaux publics explose et l'exécutif doit agir sur les causes, estime [un comité d'experts](#) chargé de surveiller les finances de la Sécurité sociale, qui craint aussi un dérapage des dépenses de santé en 2024, au regard d'économies prévues mais difficiles à réaliser.

Le comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie est chargé d'avertir chaque année les parlementaires et le gouvernement en cas d'écart entre les dépenses réelles et l'objectif voté dans la loi de financement de la Sécurité sociale. Dans le budget prévisionnel pour 2024, les pouvoirs publics ont alloué 254,7 milliards d'euros aux dépenses d'assurance maladie, soit une progression de 3,2 % (hors Covid-19).

Mais ce montant - inférieur à ce qu'il serait si l'on prenait en compte la hausse "naturelle" des dépenses, estimée à 4,6 % - implique que soient réalisées 3,5 milliards d'euros d'économies, rappelle le comité d'alerte dans un avis publié lundi avril dans la soirée.

Parmi les mesures prévues figurent le doublement des [franchises médicales](#) (reste à charge des assurés sociaux) sur les médicaments ou actes paramédicaux, entré en vigueur en avril, et celui des participations forfaitaires chez le médecin, prévu pour juin. Le calendrier tardif limite la portée des économies, qui ne seront que "partiellement réalisées", prévient le comité.

Mettre en place des mesures correctrices

Les experts soulignent aussi les ["incertitudes"](#) qui planent sur "le calendrier ou le montant" d'autres mesures prévues, notamment "les économies d'efficience attendues" à l'hôpital public (600 millions d'euros). "La dynamique spontanée des dépenses de soins de ville et des charges des établissements" crée aussi "un risque" de dérapage, jugent-ils.

Le déficit des [hôpitaux publics](#) "s'élargit" et constitue une "préoccupation majeure", alertent-ils. Pas encore définitivement arrêté, il pourrait "quasiment doubler" par rapport à 2022, où il atteignait 1 milliard d'euros, "malgré la hausse des dotations". "Le déficit total ne sera définitivement connu qu'à l'été, ce qui constitue un délai manifestement excessif", critique le comité. Il pointe du doigt notamment des versements de dotations tardives, la dernière rallonge ayant été accordée "bien après" la fin d'année civile.

Les membres du comité relèvent la "surestimation récurrente du niveau d'activité" des établissements publics : sur les neuf premiers mois de 2023, le volume économique de l'activité reste "inférieur de 2,6 %" à 2019, avant la

pandémie, tandis qu'il le "dépasse de 3,1 %" dans le secteur privé, notent-ils. Les experts appellent les pouvoirs publics à "une analyse précise des raisons" de cette "sous-activité récurrente". Il appelle enfin à mettre en oeuvre des mesures correctrices, "qui ne sauraient être principalement de soutien financier".

* * *

Les Vingt-Sept en alerte face au déclin de la compétitivité européenne – Les Echos

Les chefs d'Etat et de gouvernement européens se réunissent mercredi et jeudi lors d'un Sommet européen principalement consacré aux mesures à prendre pour que l'UE, en décrochage vis-à-vis des Etats-Unis et de la Chine, retrouve son rang.

Les Vingt-Sept se réunissent à partir de mercredi soir à Bruxelles pour un Sommet européen principalement consacré à la compétitivité de l'UE, alors que les statistiques pointent un décrochage du Vieux Continent vis-à-vis des Etats-Unis et de la Chine. La situation économique atone de la zone euro, la guerre en Ukraine et la montée des tensions géopolitiques font redouter que cette situation s'installe dans la durée.

Les chefs d'Etat et de gouvernement vont ainsi discuter des moyens de restaurer la compétitivité de l'UE, une question qui promet d'être au coeur du programme politique du Vieux Continent dans les mois à venir, alors que se profilent les élections européennes.

Les leaders s'appuieront sur un rapport très attendu de l'ex-Premier ministre italien Enrico Letta sur l'avenir du marché unique qui leur sera présenté jeudi - en attendant celui, prévu pour fin juin, de Mario Draghi sur la compétitivité européenne.

Le rapport Letta doit proposer une batterie de mesures pour améliorer le fonctionnement du marché intérieur, dont une meilleure intégration des secteurs des télécoms, de l'énergie et de la finance, faute de quoi l'UE serait vouée au déclin.

Sujet encore plus délicat : le rapport suggère la création d'un nouveau régime d'aides d'Etat qui exigerait des gouvernements nationaux qu'ils allouent une partie de leur financement national à des investissements paneuropéens.

Décrochage économique

« Le risque de décrochage industriel et technologique de l'UE est aujourd'hui une réalité. L'Europe doit regagner en productivité, en souveraineté et doit surtout pouvoir investir dans les domaines clés pour l'avenir : la transition verte, numérique, mais aussi les enjeux de résilience et de sécurité économique, de défense ou d'innovation », explique un haut fonctionnaire, résumant la problématique des leaders.

Ceux-ci devraient poser les premiers jalons d'un futur « pacte de compétitivité » comme on l'appelle à Bruxelles, devant combler les écarts de « croissance, de productivité et d'innovation » entre l'Union et ses principaux concurrents.

Ils auront aussi un débat sur l'avenir de l'union des marchés de capitaux, une réforme européenne enlisée depuis des années, que l'UE - en particulier la France - tente depuis quelques mois de ressusciter.

L'union cruciale des marchés de capitaux

Celle-ci s'avère de plus en plus cruciale, alors que de lourds financements attendent les Vingt-Sept dans le cadre des onéreuses transitions énergétiques et numériques, mais aussi dans la défense et l'aide à l'Ukraine, tout en préservant le modèle social de l'UE. « Il y aura une part d'investissement public mais l'essentiel devra venir de capitaux privés, d'investisseurs », pointe un haut responsable européen.

Un marché de capitaux européens unifié permettrait aux entreprises d'investir massivement au-delà du seul financement bancaire, alors qu'aujourd'hui l'épargne européenne a trop tendance à s'investir hors d'Europe et notamment aux Etats-Unis - jusqu'à 300 milliards d'euros filent outre-Atlantique tous les ans.

Les Vingt-Sept vont devoir surmonter un certain nombre de divergences complexes sur la mise en place de cette union - que ce soit en matière de supervision ou de fiscalité - notamment entre la France et l'Allemagne.

« Il existe une volonté franco-allemande d'avancer même si on part de positions différentes », assure-t-on à L'Elysée, précisant que Paris et Berlin ont remis une contribution conjointe sur ce sujet pour alimenter les débats du Sommet européen.

Au-delà des questions de compétitivité qui ne seront abordées que le jeudi, les dirigeants auront un dîner mercredi soir au cours duquel ils évoqueront leur soutien à l'Ukraine, la situation au Proche-Orient avec pour maître mot la « désescalade » et les relations entre l'UE et la Turquie.

Fabienne Schmitt (Bureau de Bruxelles)

* * *

Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce [bulletin d'adhésion 2024](#) accompagné du paiement correspondant.